

Lundi 27 avril 2020,

LA REPRISE D'ACTIVITES PREPAREE ET ORGANISEE AU CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE (06)

> PRISE EN CHARGE DES PATIENTS COVID-19

Depuis le mois de février 2020, le Centre Hospitalier de Grasse a été désigné par le Ministère de la Santé et des Solidarités parmi les 109 établissements de santé français pouvant accueillir des patients Covid-19.

A ce titre, l'ensemble des populations peuvent faire l'objet d'une prise en charge spécifique qui repose sur plusieurs principes :

1. L'organisation de tests de dépistage systématiques pour :

- > Les patients symptomatiques,
- > Les personnels soignants symptomatiques.

Le CH de Grasse s'organise et s'équipe pour permettre dans les prochains jours le dépistage de tous les patients devant être hospitalisés.

2. La mise en place de circuits dédiés pour les patients suspects, dans tous les secteurs d'activités de l'hôpital :

- > Urgences,
- > Soins critiques, dans le cadre d'un schéma départemental,
- > Chirurgie,
- > Maternité,
- > Pédiatrie/Néonatalogie,
- > Gériatrie,
- > Psychiatrie,
- > Détenus.

BON A SAVOIR

Près de **300** personnes ont été hospitalisées.

Plus de **900** prélèvements ont été effectués (dont 300 en ambulatoire – retour à domicile)

*Données depuis le 1^{er} mars 2020.

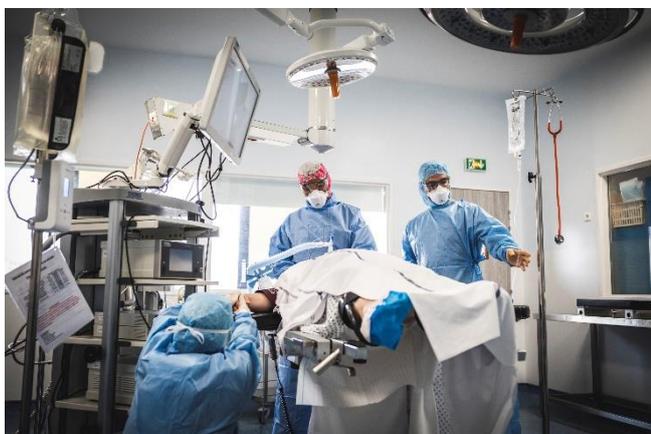


Parcours Covid ambulatoire

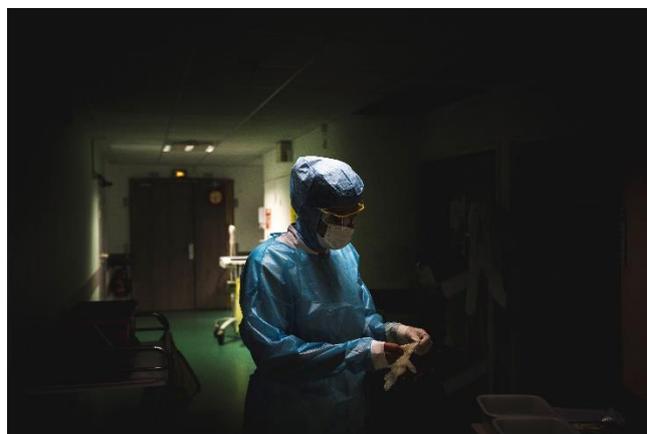


Covid réanimation

3. L'organisation d'un étage d'hospitalisation dédié pour les patients Covid-19 permettant une prise en charge optimisée et sécurisée.
4. La mise en place d'un secteur de réanimation dédié Covid-19.
5. La mise en place d'un circuit ambulatoire adulte, du dépistage rapide au suivi à domicile.
6. La mise en place d'un circuit dédié pédiatrique ambulatoire pour l'Ouest des Alpes-Maritimes, dans le cadre d'un partenariat avec les hôpitaux de Cannes et Antibes. L'hospitalisation des patients pédiatriques s'organise dans le cadre d'une coordination entre les hôpitaux pédiatriques de Lenval (Nice) et le CH de Grasse.
7. L'organisation de l'aval des prises en charge, avec la médecine de ville, le service de rééducation spécialisé du Petit-Paris et de l'UDCA à Pégomas.



Covid bloc opératoire



Unité Covid 1

> PLAN DE REPRISE D'ACTIVITES PROGRAMME HORS COVID-19

Depuis le 13 mars, l'hôpital a déclenché son plan blanc et a **déprogrammé massivement les activités non urgentes** (voir le communiqué de presse du 15 mars 2020), dans le but **d'organiser rapidement des circuits dédiés pour les patients atteints du Covid-19**.

Alors que le flux de patients Covid-19 à prendre en charge se stabilise, l'Hôpital de Grasse entreprend une **reprogrammation progressive de son activité**, dans un cadre rigoureux de protection des patients et du personnel en coordination avec ses partenaires et sous l'autorité de l'ARS PACA (Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur).

Ainsi, les patients déprogrammés au mois de mars dont la prise en charge n'est plus différable se verront proposer une nouvelle date de consultation et/ou d'intervention dans les prochains jours. Les unités d'ambulatoire ainsi que le bloc opératoire vont progressivement rouvrir des capacités.

BON A SAVOIR

Durant cette période de crise sanitaire, l'établissement a également développé des outils permettant d'assurer le suivi de certaines pathologies via des consultations à distance (téléconsultation, télésuivi) et continuera de les maintenir lorsque cela est possible.

1. La reprise de l'activité repose sur trois principes :

- > **La progressivité** : une reprise progressive et organisée des activités.
- > **La réversibilité** : une vigilance sur une éventuelle reprise de l'activité liée au Covid-19 permettant de revenir rapidement à une organisation pertinente en cas de nouvel afflux massif de patients (potentielle deuxième vague).
- > **La précaution** : un encadrement de nos prises en charge en terme d'hygiène pour les patients comme les professionnels de l'établissement.

2. Afin de garantir le maximum de protection pour les patients et les agents face au risque infectieux, le CH de Grasse a mis en place un plan d'action articulé autour :

> **D'un objectif de dépistage systématique des patients nécessitant une hospitalisation**, afin de les orienter vers la bonne unité, et ainsi éviter les croisements de flux ;

> De la mise en place stricte des mesures barrières :

- Espacer les interventions et les convocations aux rendez-vous de consultation afin de limiter le nombre de patients dans les salles d'attente.
- Réorganisation des salles d'attente afin de maintenir les distances entre chaque patient.
- Contact téléphonique préalable avant chaque consultation afin de rappeler les mesures d'hygiène et afin de vérifier la symptomatologie des patients.
- Distribution d'équipements de protection (masques, solution hydro-alcoolique).
- Mise en place d'une équipe dédiée – l'équipe mobile de précautions, visant à garantir le respect des mesures barrières au sein de l'établissement.



La grande expertise et maîtrise des équipes du Centre Hospitalier de Grasse dans la gestion du risque infectieux ont permis de garantir à ce jour l'ensemble des prises en charge dans un contexte sécurisé pour les patients ainsi que les professionnels.

> MOBILISATION TOTALE EXCEPTIONNELLE

L'ensemble des organisations et circuits a fait l'objet d'un travail pluri-professionnel de longue haleine qui permet de garantir la **sécurité des patients et du personnel** face au risque infectieux. Les équipes ont été renforcées, formées et sont parfaitement équipées pour leur protection. **La mobilisation a été totale sur l'ensemble des métiers de l'hôpital.**



L'équipe des ASH



L'équipe logistique



Deux IADE partis en renfort dans les régions exposées



L'équipe de psychiatrie extra-hospitalière

> PRISE EN CHARGE DES AÎNÉS EN TOUTE SECURITE ET AVEC HUMANITE

Dès le début du mois de mars 2020 le CH de Grasse a mis en place une organisation spécifique sur le site du Petit-Paris qui accueille plus de **150 résidents et patients âgés et fragiles**, ainsi que **130 personnels hospitaliers**.

La mise en place des mesures barrières et la grande rigueur des professionnels a permis jusqu'alors de **maîtriser le risque épidémique**.

Dans un contexte de confinement national le CH de Grasse a toujours eu à cœur de **maintenir le lien avec les familles**, grâce notamment aux outils de communication (appels, visios, courriers) et aux autorisations exceptionnelles de visite aux résidents et patients en fin de vie.

Il met en œuvre dès aujourd'hui l'organisation des visites physiques pour les résidents d'EHPAD dans un cadre sécurisé comme annoncé par le Gouvernement.



Le Centre Hospitalier de Grasse remercie l'ensemble des professionnels, en interne et en externe, qui se sont mobilisés pour permettre d'assurer ces prises en charge dans les meilleures conditions, et remercie les patients qui lui font confiance, aujourd'hui et à l'avenir.

BON A SAVOIR : SOLIDARITE

Le Centre Hospitalier a organisé une **gestion quotidienne des stocks de masques et autres équipements** afin de gérer les risques de pénurie de ces équipements essentiels à la continuité de la prise en charge. **La fabrication de flacons de solution hydro alcoolique « made in Grasse »** a été lancée par plusieurs parfumeurs voisins pour assurer la couverture des besoins (25 000 flacons ont ainsi déjà été fabriqués, soit 9 500 litres). Des **confections de masques jetables et en tissus**, mais également **des visières** et autres produits sont en cours de production **pour assurer une protection optimale dans le temps des patients et de l'ensemble des professionnels**. Des associations d'insertion, des professionnels locaux, des collectivités, des particuliers œuvrent chaque jour pour le Centre Hospitalier de Grasse.



Production et reconditionnement d'une solution hydro-alcoolique réalisée avec l'un des parfumeurs : IFF LMR Naturals situé à Grasse.



Des entreprises offrent des crèmes nourrissantes pour les mains afin de pallier à l'agressivité du gel hydro-alcoolique utilisé par nos équipes.



Le College Les Mimosas de la Ville de Mandelieu-La Napoule a offert des visières de protection à notre personnel du Petit Paris – réalisée en impression 3D.



De nombreux restaurateurs, entreprises et particuliers offrent quotidiennement des centaines de repas pour les équipes de l'hôpital.

CONTACT PRESSE : Lucile CASTRILLO

04.93.09.56.80 – communication@ch-grasse.fr

Centre Hospitalier de Grasse – Chemin de Clavary 06130 GRASSE